

COUR : _____, (supérieure) (du district) (unifiée) N° de dossier _____

Divulgarion du numéro de sécurité sociale requis sur formulaire à part

DÉFENDEUR _____ Date de naissance _____

Vous avez été condamné(e) pour _____, ce qui correspond à un ou des délits de catégorie correctionnels pour une durée de _____ (mois) (années), sous réserve des conditions suivantes.

LES CONDITION DE VOTRE MISE EN LIBERTÉ CONDITIONNELLE SONT LES SUIVANTES : VOUS DEVEZ

1. renoncer à tout acte criminel et à toute violation des lois pénales, fédérales, d'État et locales.
2. vous présenter immédiatement devant l'agent de probation, et par la suite comme exigé, dans les 48 heures suivant votre mise en liberté.
3. répondre à toutes les questions posées par votre agent de probation et lui permettre de se rendre à votre domicile ou dans tout autre lieu.
4. obtenir la permission de votre agent de probation avant de changer d'adresse ou d'emploi.
5. ne pas quitter l'État du Maine sans obtenir au préalable la permission écrite de votre agent de probation.
6. conserver votre emploi et vous consacrer à un emploi ou un programme de formation approuvés.
7. renoncer à toute possession ou consommation de drogues illicites et à la possession ou la consommation (excessive) d'alcool.
8. en cas d'arrestation, de détention ou de questionnement pour une raison quelconque par un agent des forces de l'ordre, expliquer que vous bénéficiez d'une mise en liberté conditionnelle et notifier votre agent de probation de tout contact avec les forces de l'ordre dans les 24 heures suivant un tel contact.
9. renoncer à une extradition qui vous ramènerait de tout autre endroit où vous vous trouvez vers l'État du Maine.
10. renoncer à la possession ou l'usage d'armes à feu ou autres armes dangereuses si vous avez été reconnu(e) coupable d'un délit dans une juridiction quelconque pouvant entraîner une peine d'au moins un an ou bien de tout délit de violence familiale ou lié à l'usage d'une arme à feu ou d'une arme dangereuse.
11. payer au département des services correctionnels des frais de supervision administrative d'un montant de _____ USD par mois.
12. vous soumettre à un prélèvement d'ADN si reconnu(e) coupable de l'infraction applicable indiquée dans 25 M.R.S §1574.
13. payer au département des services correctionnels des frais (de surveillance électronique) (de dépistage de drogues ou d'alcool) d'un montant de _____ USD.
14. renoncer à la possession ou l'usage d'armes à feu ou autres armes dangereuses.
15. vous soumettre à des fouilles et à un dépistage (d'alcool) (de drogues) de possession (d'armes à feu) (d'armes dangereuses) (matériel obscène/sexuellement explicite) (_____), sur la demande d'un agent de probation ou des forces de l'ordre.
16. terminer (une évaluation et) une thérapie et un traitement (en services externes/en hôpital) (ou dans un établissement similaire), comme exigé par votre agent de probation pour des problèmes (d'abus d'alcool ou de drogues) (d'agression sexuelle) (psychologiques) (d'intervention auprès des agresseurs) (de maîtrise de la colère) (médicaux) (_____) et signer tout formulaire d'autorisation exigé par votre agent de probation.
17. payer un dédommagement d'un montant [maximum] de _____ USD par l'intermédiaire du (département des services correctionnels) (bureau du procureur du district) d'ici le _____ au bénéfice de _____ (conjoint et solidaire avec _____) des paiements d'un montant de _____ USD à verser (deux fois par mois) (une fois par mois).
18. payer au greffe de la présente cour toutes les amendes, tous les frais, suppléments et impositions dans l'intégralité (et les honoraires d'avocat comme exigé) avant le _____ (date), selon un calendrier établi par la cour.
19. renoncer à conduire ou tenter de conduire un véhicule automobile (y compris un VTT, une motoneige, un bateau à moteur, un bateau à moteur puissant ou un aéronef) (jusqu'à l'obtention d'un permis approprié auprès du secrétaire d'État).
20. renoncer à vous associer avec toute autre personne placée en probation ou en liberté conditionnelle, sans obtenir au préalable la permission écrite de votre agent de probation.
21. renoncer à tout contact, direct ou indirect, avec des enfants du sexe masculin du sexe féminin de moins de ans, ou renoncer à pénétrer dans la résidence, le lieu de travail ou l'établissement scolaire de _____ (et de sa famille), exception faite de ce qui est autorisé par écrit par votre agent de probation et conformément à une ordonnance du tribunal.
22. renoncer à fréquenter des établissements servant de l'alcool à consommer sur place (après _____ du matin /de l'après-midi).
23. subvenir aux besoins des personnes qui sont à votre charge et vous acquitter de vos responsabilités familiales.
24. renoncer à consulter ou à posséder du matériel obscène/sexuellement explicite ou à accéder à Internet.
25. renoncer à tout intérêt possesseur dans un compte bancaire exception faite de ce qui est autorisé par écrit par votre agent de probation.
26. vous présenter pour un examen judiciaire périodique, comme exigé par la cour ou votre agent de probation.
27. participer à un programme de surveillance électronique.
28. accomplir _____ heures de service d'intérêt général dans les _____ mois qui suivent, comme exigé par votre agent de probation.
29. Autre : _____

Toute violation ou tout non respect des conditions susmentionnées pourra entraîner votre arrestation, la révocation de votre mise en liberté conditionnelle et il pourra vous être demandé de purger le reste de votre peine en prison.

AINSI ORDONNÉ : Toutes les conditions de la mise en liberté conditionnelle sont incorporées au jugement et portées au registre par renvoi.

Date : _____ Magistrat/Juge : _____

J'accuse réception de ces conditions et les accepte comme formulées.

Témoïn : _____ Agent de probation : _____

Blanc--Exemplaire du tribunal / Jaune - Exemplaire de l'agent de probation / Rose--Exemplaire de la personne mise en liberté conditionnelle

POUR RÉFÉRENCE UNIQUEMENT